



**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 3 MAI 2022**  
**MODALITES DE MISE A DISPOSITION OU DE CONSULTATION DES**  
**DOCUMENTS PREPARATOIRES**

Les actionnaires de la Société sont invités à participer à l'assemblée générale mixte qui se tiendra le mardi 3 mai 2022 à 14 h 30 à Paris Expo Porte de Versailles – 1, Place de la Porte de Versailles, Hall 5.1 – 75015 Paris.

L'avis de réunion, comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions ainsi que les conditions et modalités de participation et de vote à l'assemblée, a été mis en ligne sur le site du Bulletin des Annonces Légales Obligatoires « BALO » ([www.journal-officiel.gouv.fr/balo](http://www.journal-officiel.gouv.fr/balo)) le 25 mars 2022, bulletin n°36.

L'avis de convocation a été mis en ligne sur le site du Bulletin des Annonces Légales Obligatoires « BALO » ([www.journal-officiel.gouv.fr/balo](http://www.journal-officiel.gouv.fr/balo)) le 11 avril 2022, bulletin n°43.

Les documents d'information préparatoires à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables.

Pour les actionnaires au nominatif, vous recevrez directement votre convocation à l'assemblée générale, par courrier ou par e-mail selon votre choix. Pour toute demande de documents complémentaires, vous devrez compléter le formulaire de demande d'envoi de documents figurant à la page 57 de la brochure de convocation et le renvoyer à BNP Paribas Securities Services, Service Assemblées Générales – C.T.O. Assemblée Générales – Les Grands Moulins de Pantin 9, rue du Débarcadère – 93761 Pantin Cedex, au plus tard le 28 avril 2022.

Pour les actionnaires au porteur, vous devrez vous adresser à votre intermédiaire financier.

Conformément à l'article R.22-10-23 du Code de commerce, les documents d'information préparatoires à cette assemblée sont disponibles sur le site internet de la Société : [www.sanofi.com/AG2022](http://www.sanofi.com/AG2022).

\* \* \*